

**COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**jeudi 20 février 2020
à 19 heures, salle de réunion du conseil**

Présents: André ALARD, Michel LEMASSON, Odile COURONNE, Guy SAULIERE, Jean-Claude DELHORBE, Jean-Charles DAGES, Nadia GARRIGUE, Sandrine NOIRET, Philippe ENTE, Virginie JARDEL, Jeannine CHARRIER, Marie-Laure FERBER,

Absent(s): Jean-Luc LIEUBRAY

Procuration(s): Michel GARNERO à Michel LEMASSON

Secrétaire de séance : Virginie JARDEL

1-Approbation du compte rendu de la réunion du 10 janvier 2020

Approuvé à l'unanimité

2-Création poste adjoint technique principal de 2e classe au 1er mars 2020.

L'agent occupant le grade d'adjoint technique territorial remplit les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade au choix sur un poste d'adjoint technique territorial principal de 2e classe. La commission administrative paritaire C en date du 31 janvier 2020 a donné un avis favorable. Le conseil décide de créer le poste d'adjoint technique territorial principal de 2e classe (catégorie C) pour une durée de travail hebdomadaire de 35 heures, au 1er mars 2020 à l'échelon 8, indice brut 430 - indice majoré 380.

3-Tableau des effectifs au 1er mars 2020

-6 postes de titulaires ouverts

-5 contractuels

EMPLOI	GRADE	NOMBRE DE POSTES OUVERTS	NOMBRE DE POSTES POURVUS	TEMPS TRAVAIL HEBDOMADAIRE
TITULAIRES ET STAGIAIRES				
SERVICE ADMINISTRATIF		3	3	1 Temps complet (TC) 2 Temps non complet
Secrétariat de mairie	Rédacteur principal de 2 ^e classe	1	1	35 heures
	Adjoint administratif principal de 1 ^{ere} classe	1	1	25 heures
Animatrice Maison Relais services publics	Adjoint administratif principal de 1 ^{ere} classe	1	1	25 heures
SERVICE TECHNIQUE		3	2	2 Temps complet (TC) 1 Temps non complet (TNC) / temps partiel
Agents polyvalents	Adjoint technique territorial	2	1	1 x 26.93 heures (<i>temps partiel à 80%</i>) 1 x 35 heures
	Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ere} classe	1	1	1 x 35 heures
	TOTAL	6	5	Equivalents temps plein : Administratif : 2.43 Technique : 2.76
CONTRACTUELS CDD et CDI				
Agents périscolaires	Adjoint technique	2	2	1 x 6.69 heures 1 x 7.16 heures
Agent d'entretien ménage		1	1	1 x 14.88 heures
Agence postale communale		1	1	1 x 20 heures
Agent technique polyvalent		1	1	1 x 35 heures

4-Détermination de la durée d'amortissement des biens

Le Maire informe le Conseil municipal que pour le budget annexe des locaux commerciaux qui est un budget M4 SPIC, il est nécessaire d'amortir les immobilisations.

Le Conseil municipal définit la durée d'amortissement des biens à 50 ans et celle du matériel à 10 ans et fixe la première année à l'exercice 2020 pour les biens suivants soit: ancienne boucherie, fenêtre PVC épicerie, travaux épicerie (fournitures), matériel.

5-Vote des comptes administratifs et des comptes de gestion 2019: budget commune, budgets annexes régie d'assainissement et locaux commerciaux

BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Section de fonctionnement :

Recettes réalisées :	785 145,24 €
Dépenses réalisées :	639 978,22 €
Soit un excédent de :	145 167,02 €
Reprise résultat 2018	139 741,59 €
Soit un résultat 2019	284 908,61 €

Section d'investissement :

Recettes réalisées :	259 654,14 €
Dépenses réalisées :	193 593,82 €
Soit un excédent de :	66 060,32 €
Reprise résultat 2018:	- 75 506,52 €
Soit un résultat 2019	- 9 446,20 €

Résultat de clôture 2019 : 275 462,41 €

Restes à réaliser en dépenses :	106 577,00 €
Restes à réaliser en recettes :	725,00 €
Besoin de financement	105 852,00 €

BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement :

Recettes réalisées :	40 697.46 €
Dépenses réalisées :	31 946.07 €
Soit un résultat de :	8 751.39 €

Section d'investissement :

Recettes réalisées :	8 572.55 €
Dépenses réalisées :	85 620.00 €
Soit un résultat de :	- 77 047.45 €
Reprise excédent 2018:	19 204.99 €
Soit un résultat de:	- 57 842.46 €

résultat de clôture - 49 091.07 €

Restes à réaliser dépenses :	32 395.00 €
Résultat cumulé	- 81 486.07 €

BUDGET ANNEXE LOCAUX COMMERCIAUX

Section de fonctionnement :

Recettes réalisées :	26 523.67 €
Dépenses réalisées :	14 679.61 €
Soit un résultat de :	11 844.06 €

Section d'investissement :

Recettes réalisées :	28 819.88 €
Dépenses réalisées :	117 428.82 €
Soit un résultat de :	- 88 608.94 €
Reprise exercice 2018 :	36 096.40 €

résultat 2019 - 52 512.54 €

Résultat de clôture de l'exercice 2019:
- 40 668.48 €

restes à réaliser dépenses 455 020.00 €
restes à réaliser recettes 102 500.00 €
solde restes à réaliser - 352 520.00 €
Besoin de financement 405 032.54 €

6-Affectation des résultats des comptes administratifs 2019

BUDGET COMMUNE

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'affecter définitivement au budget général 2020, les résultats de l'exercice 2019 de la manière suivante :

- en Investissement Dépenses, au compte 001, le solde d'exécution qui s'élève à 9 446.20 euros,
- en Investissement Recettes, au compte 1068, l'excédent de fonctionnement capitalisé: 284 908.61 euros.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'affecter définitivement au budget annexe de la régie assainissement 2020, les résultats de l'exercice 2019 de la manière suivante :

- en Investissement Dépenses, au compte 001, le déficit d'investissement reporté qui s'élève à 57 842.46 euros,
- en Investissement Recettes, au compte 1068 « autres réserves », l'excédent qui s'élève à 8 751.39 euros.

BUDGET ANNEXE LOCAUX COMMERCIAUX

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'affecter définitivement au budget annexe locaux commerciaux 2020, les résultats de l'exercice 2019 de la manière suivante :

- en Investissement Dépenses, au compte 001, le déficit d'investissement reporté qui s'élève à 52 512.54 euros,
- en Investissement Recettes, au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé, affectation de 11 844.06 euros.

7-Budgets primitifs 2020: budget principal, budgets annexes de la régie assainissement et des locaux commerciaux

BUDGET PRIMITIF 2020 - BUDGET COMMUNE

Le conseil municipal vote le budget primitif 2020 de la commune qui se présente de la façon suivante :

<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Section d'investissement :</u>
Recettes : 730 428.00 euros	Recettes : 433 674.79 euros
Dépenses : 730 428.00 euros	Dépenses : 433 674.79 euros

BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal vote le budget primitif 2020 du budget annexe de la régie d'assainissement qui se présente de la façon suivante :

<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Section d'investissement :</u>
Recettes : 38 660.00 euros	Recettes : 90 237.46 euros
Dépenses : 38 660.00 euros	Dépenses : 90 237.46 euros

BUDGET ANNEXE LOCAUX COMMERCIAUX

Le conseil municipal vote le budget primitif 2020 du budget annexe des locaux commerciaux qui se présente de la façon suivante :

<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Section d'investissement :</u>
Recettes : 26 494.00 euros	Recettes : 512 831.83 euros
Dépenses : 26 494.00 euros	Dépenses : 512 831.83 euros

8-Questions diverses

- demande de subvention pour voyage pédagogique organisé au collège: avis défavorable.
- nettoyage à la maison de Chazelle. Le notaire sera relancé.
- une charte de bon voisinage doit être passée. La commune y adhèrera.

La séance est levée à 20 h 23.